

SÉANCE ordinaire

Le 10 mars 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 10 mars 2026, à 19h00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraïche, maire, mesdames les conseillères Meggie Ritchie et Josée Collin, ainsi que monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley, Sébastien Daignault, Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT: Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

260310.069 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en y ajoutant le point suivant :

- Refinancement - concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 852 500 \$ qui sera réalisé le 1^{er} avril 2026;
- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
- 3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Adoption – Politique sur les mesures disciplinaires – Ville de Chandler;
 - 4.3 Adoption – Politique pour un environnement sans fumée;
 - 4.4 Adoption - Politique de reconnaissance des employés municipaux - En remplacement de la politique administrative actuelle ;
 - 4.5 Parc industriel – Adoption des incitatifs;
 - 4.6 Avis de motion - Code d'éthique et de déontologie des élus.es ;
 - 4.7 Avis de motion - Code d'éthique et de déontologie des employés.es municipaux ;
 - 4.8 Signataires – Contrat d'entretien ménager garage municipal et garage de l'embellissement ;
 - 4.9 Signataires – Protocole d'entente 2026-2027 entre la ville de Chandler, les Chevaliers de Colom Newport-Pabos Mills et le Club Philatélique et numismatique ;
 - 4.10 Signataires – Abandon de servitude par Hydro-Québec – Lot 4 294 829 ;
 - 4.11 ~~Adoption – Politique de prévention du harcèlement et de la violence physique 2026 ;~~

- 4.12 Octroi de contrat – Archives Bois-Francis – Archives de la ville de Chandler;
 - 4.13 Octroi de contrat – Tetra Tech – Réfection de diverses routes et remplacement de ponceaux ;
 - 4.14 Autorisation - Achat d'une camionnette usager – Service des travaux publics ;
 - 4.15 Appui - Semaine nationale du don d'organes et de tissus 2026 - Une collaboration pour une gratitude collective ;
 - 4.16 Opposition à la fermeture du bureau de la Protection de la faune de Chandler;
 - 4.17 Recommandation de paiement – Amazon.ca – Projet de quartier Pabos Mills ;
 - 4.18 Recommandation de paiement – Familiprix – Projet des quartiers Chandler Est et Chandler Ouest ;
 - 4.19 Recommandation de paiement – MR Son – Projet des quartiers;
 - 4.20 Recommandation de paiement – UMQ Cotisation 2026 ;
 - 4.21 Octroi de contrat – Origine et innovation - Remplacement des automates PP1CH et PP3N ;
 - 4.22 Réseau BIBLIO de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine – Nomination ;
 - 4.23 Signataires - Engagement relatif au droit de premier refus – Dossier Han Logement / Projet avenue des Micmacs, quartier Chandler ;
 - 4.24 Signataires - Modification du bail – Han Logement / Projet avenue des Micmacs, quartier Chandler ;
 - 4.25 Recommandations de paiements – Fête des quartiers Newport et Pabos Mills;
5. PROPOS DU MAIRE
6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
- 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.070 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Daignault, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2026 et de la séance extraordinaire du 23 février 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.071 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d'aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants :

• Demande de don pour une compétition de Judo – Club de Judo du Rocher ;	200 \$
• Demande de don – Spectacle pour la fondation du CISSS – Achat d'un tomodensitomètre (scan) ;	100 \$
• Demande de don – Galas de l'École des Pêches et de l'aquaculture du Québec ;	300 \$
• Demande de don – ZEC des Anses – Améliorations locatives ;	300 \$
• Demande de don – Carnaval Pabos St-François ;	800 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.072 REFINANCEMENT - CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 852 500 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 1^{ER} AVRIL 2026

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Chandler souhaite emprunter par billets pour un montant total de 852 500 \$ qui sera réalisé le 1^{er} avril 2026, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
V-123-2009	59 300 \$
V-125-2010	79 100 \$
V-120-2009	239 100 \$
V-269-2025	475 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro V-269-2025, la Ville de Chandler souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Daignault, appuyé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et résolu unanimement :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 1^{er} avril 2026;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 1 avril et le 1 octobre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et le directeur du service des finances;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2027.	93 700 \$	
2028.	97 400 \$	
2029.	101 100 \$	
2030.	105 200 \$	
2031.	109 300 \$	(à payer en 2031)
2031.	345 800 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2032 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro V-269-2025 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 1^{er} avril 2026), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.073 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller monsieur le conseiller Gaétan Daraïche appuyé de monsieur le conseiller monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer représentant une somme de **86 877.36 \$**, pour le journal des achats en lot du mois de décembre 2025.

Il est également résolu d'approuver les comptes à payer représentant une somme de **325 594.75 \$** pour le journal des achats en lot et une somme de **176 581.04 \$** pour le journal des achats du mois de février 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.074 ADOPTION – POLITIQUE SUR LES MESURES DISCIPLINAIRES – VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler doit se doter d'outils administratifs assurant une gestion juste, cohérente et équitable de ses ressources humaines ;

CONSIDÉRANT que la mise en place de mesures disciplinaires claires vise à encadrer les comportements inadéquats, favoriser un milieu de travail sain et prévenir les situations conflictuelles ;

CONSIDÉRANT que la Politique sur les mesures disciplinaires permet d'assurer l'uniformité des interventions et la transparence pour l'ensemble du personnel municipal ;

CONSIDÉRANT que cette politique a été révisée et recommandée par la direction générale et les services concernés ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter officiellement ladite politique afin qu'elle prenne effet dans l'organisation municipale ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Sébastien Daignault et résolu que ce conseil adopte la politique sur les mesures disciplinaires de la Ville de Chandler telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.075 ADOPTION – POLITIQUE POUR UN ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler souhaite offrir aux citoyennes, citoyens, employés municipaux et visiteurs un environnement sain et sécuritaire ;

CONSIDÉRANT que la réduction de l'exposition à la fumée de tabac, de vapotage et de produits connexes contribue significativement à la protection de la santé publique ;

CONSIDÉRANT que la Politique pour un environnement sans fumée vise à encadrer l'usage du tabac et du vapotage dans les lieux publics, bâtiments municipaux, véhicules municipaux et installations relevant de la Ville ;

CONSIDÉRANT que cette politique favorise la prévention, la sensibilisation et l'adoption de comportements responsables au sein de la communauté ;

CONSIDÉRANT que ladite politique a été révisée et recommandée par la direction générale et les services municipaux concernés ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et résolu que ce conseil adopte la Politique pour un environnement sans fumée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.076 ADOPTION - POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX - EN REMPLACEMENT DE LA POLITIQUE ADMINISTRATIVE ACTUELLE

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler reconnaît l'importance de valoriser l'engagement, la contribution et la performance de ses employés municipaux ;

CONSIDÉRANT qu'une politique de reconnaissance structurée favorise un climat de travail positif, un sentiment d'appartenance et la mobilisation du personnel ;

CONSIDÉRANT que la politique administrative actuellement en vigueur doit être actualisée afin de mieux refléter les besoins actuels de l'organisation et les meilleures pratiques en gestion des ressources humaines ;

CONSIDÉRANT que la nouvelle Politique de reconnaissance des employés municipaux a été révisée et recommandée par la direction générale ;

CONSIDÉRANT que cette politique permettra d'encadrer de manière équitable et transparente la reconnaissance des accomplissements individuels et collectifs au sein de la Ville ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Daignault appuyé de monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley et résolu que ce conseil adopte la Politique de reconnaissance des employés municipaux, laquelle remplace la politique administrative actuellement en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.077 PARC INDUSTRIEL – ADOPTION DES INCITATIFS

ATTENDU QUE la Ville de Chandler souhaite stimuler le développement économique et l'occupation de son parc industriel;

ATTENDU QUE les incitatifs vise à attirer de nouveaux promoteurs, soutenir les investissements privés et favoriser la création d'emplois sur le territoire;

ATTENDU QUE la Ville de Chandler désire offrir un cadre clair, prévisible et compétitif pour les entreprises souhaitant s'établir ou s'agrandir dans le parc industriel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche., appuyé de monsieur le conseiller Sébastien Daignault et résolu que ce conseil approuve les incitatifs suivants :

- Le vente de terrain à un taux préférentiel de 0.25 \$/pi²
- Crédit de taxes financières pour une période de 5 ans.

Il est également résolu que les avantages établis sont conformément conditionnels à la Politique municipale relativement à la vente et aux promesses de vente de terrains qui sont la propriété de la ville et sont situés dans les parcs industriels, adoptée à la séance extraordinaire du 28 novembre 2013, résolution numéro 131128.387, et sont également établies pour une période temporaire afin de favoriser le développement du parc industriel.

Il est également résolu que la présente résolution abroge la résolution numéro 131209.394.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.078 AVIS DE MOTION - CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ELUS.ES

AVIS de motion est donné par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche qu'à une prochaine séance

du conseil il y aura adoption d'un Code d'éthique et de déontologie pour les élus.es municipaux.

Le code d'éthique et de déontologie est déposé pour fins d'études et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.079 AVIS DE MOTION - CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS.ES MUNICIPAUX

AVIS de motion est donné par madame la conseillère Meggie Ritchie, qu'à une prochaine séance du conseil il y aura adoption d'un Code d'éthique et de déontologie pour les employés.es municipaux.

Le Code d'éthique et de déontologie est déposé pour fins d'études et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.080 SIGNATAIRES – CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER DE GARAGE MUNICIPAL ET GARAGE EMBELLISSEMENT

ATTENDU QUE l'entretien ménager de l'hôtel de ville et de la caserne est assuré par un fournisseur externe dans le cadre d'un contrat actuellement en vigueur;

ATTENDU QUE l'entretien ménager du garage municipal et du garage de l'embellissement était jusqu'à présent effectué par des employés municipaux;

ATTENDU QUE la Ville de Chandler souhaite regrouper et l'ensemble des services d'entretien ménager;

ATTENDU QUE l'ajout du garage municipal et du garage de l'embellissement au contrat d'entretien ménager nécessite la signature d'un contrat ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et résolu que ce conseil autorise le MAIRE et le DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER à signer pour et au nom de la Ville le contrat d'entretien du garage municipal et du garage de l'embellissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.081 SIGNATAIRES – PROTOCOLE D'ENTENTE 2026-2027 ENTRE LA VILLE DE CHANDLER, LES CHEVALIERS DE COLOMB

NEWPORT-PABOS MILLS ET LE CLUB PHILATÉLIQUE ET NUMISMATIQUE

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Sébastien Daignault et résolu que ce conseil autorise le MAIRE et le DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER à signer, pour et au nom de la ville, le protocole d'entente 2026-2027 entre la ville de Chandler, les chevaliers de Colomb Newport et Pabos Mills et le club philatélique et numismatique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.082 SIGNATAIRES – ABANDON DE SERVITUDE PAR HYDRO-QUÉBEC – LOT 4 294 829

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et résolu que ce conseil autorise le MAIRE et le DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER à signer, pour et au nom de la Ville, la proposition pour abandon des droits de servitude par Hydro-Québec concernant le lot 4 294 829.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.083 ADOPTION - POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT ET DE LA VIOLENCE PHYSIQUE 2026

REPORTÉ.

260310.084 OCTROI DE CONTRAT – ARCHIVES BOIS-FRANCS – ARCHIVES DE LA VILLE DE CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie, et résolu que ce conseil octroie le contrat pour le traitement, l'organisation et la conservation des archives de la Ville de Chandler à Archives Bois-Francis.

QUE le MAIRE et le DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER soient autorisés à signer tout document requis pour et au nom de la Ville dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.085 OCTROI DE CONTRAT – TETRA TECH – RÉFECTION DE DIVERSES ROUTES ET REMPLACEMENT DE PONCEAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Sébastien Daignault et résolu que ce conseil octroie le contrat à Tetra Tech pour la réfection de diverses routes et le remplacement de ponceaux, conformément à l'offre de services datée du 28 janvier 2026, au montant de 83 500 \$, excluant les taxes.

Il est également résolu que les frais associés à ce contrat soient prélevés du budget prévu au PAVL 2025-2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.086 AUTORISATION - ACHAT D'UNE CAMIONNETTE USAGER – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et résolu que ce conseil autorise l'achat d'une camionnette usagée, modèle 2022 Sierra 1500 Crew Cab Pickup, auprès de Automobiles Carmer, au montant de 51 388,02 \$, toutes taxes incluses, pour les besoins du Service des travaux publics et autorise monsieur Alain Roy, directeur du service des travaux publics, à signer, pour et au nom de la ville, tout document pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du fonds de roulement sur une période de dix ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.087 APPUI - SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS 2026 - UNE COLLABORATION POUR UNE GRATITUDE COLLECTIVE

CONSIDÉRANT la Semaine nationale du don d'organes et de tissus se tiendra du 19 au 25 avril 2026, afin de sensibiliser la population à l'importance du don qui peut sauver ou transformer de nombreuses vies;

CONSIDÉRANT qu'au 31 décembre 2025, ce sont 898 personnes au Québec qui étaient en attente d'un don d'organe ou de tissus, représentant autant de familles et de citoyens en situation d'espoir;

CONSIDÉRANT que le don d'organes et de tissus demeure un geste de grande générosité et que la sensibilisation contribue à encourager les discussions au sein des familles et de la communauté;

CONSIDÉRANT que Transplant Québec et ses partenaires mènent annuellement des actions de mobilisation et d'information auprès du public depuis plus d'un demi-siècle;

CONSIDÉRANT que les municipalités du Québec jouent un rôle essentiel dans la diffusion de l'information et dans la promotion des initiatives citoyennes visant la santé et la solidarité communautaire;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de monsieur le conseiller Sébastien Daignault et résolu que la Ville de Chandler souligne la Semaine nationale du don d'organes et de tissus, du 19 au 25 avril 2026, et encourage les citoyens à discuter du don d'organes et de tissus avec leurs proches et à exprimer clairement leur volonté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.088 OPPOSITION À LA FERMETURE DU BUREAU DE LA PROTECTION DE LA FAUNE DE CHANDLER

ATTENDU QUE le bureau de la Protection de la faune de Chandler constitue depuis plusieurs décennies un service essentiel pour la surveillance, la protection et la gestion durable de la faune sur un vaste territoire couvrant une partie de la Gaspésie;

ATTENDU QUE la fermeture annoncée du bureau, prévue pour l'été 2026, découle d'une impasse contractuelle entre le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et le propriétaire de l'immeuble, sans qu'aucune solution n'ait été présentée;

ATTENDU QUE cette fermeture entraînerait une diminution de la présence d'agents de protection de la faune dans la région, alors même que les effectifs ont déjà été réduits de manière significative au cours des dernières années;

ATTENDU QUE la perte de ce service compromettrait la capacité de l'État à assurer une surveillance adéquate du territoire, à lutter contre le braconnage, à intervenir en matière de sécurité publique et à répondre aux besoins des citoyens, des chasseurs, des pêcheurs et des utilisateurs du territoire;

ATTENDU QUE la Ville de Chandler considère que les services publics doivent être maintenus et renforcés en région, et non centralisés au détriment des communautés éloignées;

ATTENDU QUE plusieurs représentants régionaux (MRC du Rocher-Percé, Table des préfets de la Gaspésie, Syndicat des agents de protection de la Faune du Québec) ont exprimé leur inquiétude et leur désaccord face à cette fermeture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST proposé par monsieur le conseiller Sébastien Daignault, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et résolu :

1. Que la Ville de Chandler s'oppose formellement à la fermeture du bureau de la Protection de la faune situé à Chandler.
2. Que le conseil municipal demande au MELCCFP de suspendre la décision de fermeture tant qu'une solution durable et acceptable n'aura pas été trouvée;
3. Que la Ville de Chandler invite le ministère, le propriétaire de l'immeuble, le syndicat des agents de protection de la faune et les représentants régionaux à entreprendre rapidement une démarche de concertation visant la recherche d'un compromis permettant le maintien du bureau actuel;
4. Que la Ville réaffirme l'importance stratégique de maintenir une présence active et suffisante d'agents de protection de la faune dans la région, afin d'assurer la sécurité du territoire, la protection des ressources naturelles et la qualité des services aux citoyens.
5. Que copie de la présente résolution soit transmise :
 - au ministre du MELCCFP;
 - à la députée de la circonscription;
 - au Syndicat des agents de protection de la faune du Québec;
 - à la MRC du Rocher-Percé;
 - ainsi qu'aux médias régionaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.089 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – AMAZON.CA – PROJET DE QUARTIER PABOS MILLS

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie, et résolu que ce conseil autorise le paiement à AMAZON.CA au montant de **1 023,27 \$**, toutes taxes comprises, pour l'achat d'un jeu de hockey sur table pour le centre multigénérationnel de Pabos Mills.

Il est également résolu que cette dépense soit payable à même le budget des projets du quartier de Pabos Mills.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.090 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – FAMILIPRIX – PROJET DES QUARTIERS CHANDLER EST ET CHANDLER OUEST

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et résolu que ce conseil recommande le paiement au montant de **612,52 \$**, toutes taxes

comprises, à Familiprix, pour l'achat de feux d'artifice pour les activités de la semaine de relâche.

Il est également résolu que cette dépense soit payable à même les budgets des quartiers Chandler Est et Chandler Ouest, à parts égales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.091 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MR SON – PROJET DES QUARTIERS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et résolu que ce conseil recommande le paiement de la facture numéro 2590, au montant de **734.98 \$**, taxes non incluses, à MR Son, pour l'achat d'un JETT LED Fog Machine.

Il est également résolu que cette dépense soit payable à même les budgets des projets de TOUS les quartiers à part égales.

Il est également résolu que la ville de Chandler recevra une subvention pour payer le montant de l'achat d'un deuxième JETT LED Fog Machine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.092 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – UMQ COTISATION ANNUELLE 2026

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et résolu que ce conseil recommande le paiement de la facture numéro 1460880, au montant de 4 936,80 \$, toutes taxes comprises, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), pour la cotisation annuelle 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.093 OCTROI DE CONTRAT – ORIGINE ET INNOVATION - REMPLACEMENT DES AUTOMATES PP1CH ET PP3N

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et résolu que ce conseil octroie le contrat pour le remplacement des automates de PP1CH et PP3N au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Origine et Innovation, pour un montant de **21 422,90 \$**, plus taxes.

Il est également résolu que la dépense soit prélevée du budget TECQ 2024-2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.094 RÉSEAU BIBLIO DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE-NOMINATION 2026-2027

ANNULÉ.

260310.095 SIGNATAIRES - ENGAGEMENT RELATIF AU DROIT DE PREMIER REFUS – DOSSIER HAN LOGEMENT / PROJET AVENUE DES MICMACS, QUARTIER CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Daignault, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et résolu que ce conseil autorise le **MAIRE** et le **DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER** à signer, pour et au nom de la Ville, l'engagement relatif au droit de premier refus dans le cadre du dossier Han Logement – Projet avenue des Micmacs, quartier Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.096 SIGNATAIRES - MODIFICATION DU BAIL – HAN LOGEMENT / PROJET AVENUE DES MICMACS, QUARTIER CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et résolu que ce conseil autorise le **MAIRE** et le **DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER** à signer, pour et au nom de la Ville, la modification du bail à intervenir entre la Ville de Chandler et le Club de l'âge d'or Beau sourire de Chandler dans le cadre du projet Han-Logement qui modifie la désignation des lots énumérés dans le bail immobilier autre qu'un bail relatif à un logement reçu par Me Ronald ROUSSY, notaire, le vingt-cinq novembre deux mille dix (25-11-2010), sous le numéro vingt mille cent soixante et un (20,161) de ses minutes, relatif à la location d'un immeuble comportant le terrain et un bâtiment servant à des fins communautaires et connu comme étant l'ancien « CLUB DES OUVRIERS ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.097 RECOMMANDATIONS DE PAIEMENTS – FÊTE DES QUARTIERS NEWPORT PABOS MILLS

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et résolu que ce conseil recommande le paiement des factures liées à la **Fête de quartiers Newport et Pabos Mills**, telles qu'énumérées au tableau ci-dessous :

COMMERCE	MONTANT TTC
COOP IGA	9.19 \$
COOP IGA	164.74 \$
Go Sport	100.00 \$
Bernard Smith	155.85 \$
Sport Élite	100.00 \$
Samuel Lévesque (DJ)	200.00 \$

Il est également résolu que ces dépenses soient imputées aux budgets des quartiers concernés, selon les répartitions prévues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260310.098 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley propose la levée de l'assemblée à 19 h39.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraïche
Maire

Roch Giroux
Directeur général & greffier